

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_161 : APPROBATION DU CONTRAT GRAND SITE OCCITANIE "ALBI,
LA VALLÉE DU TARN"

L'an deux mille dix neuf, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 9 octobre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe MARAVAL, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Gisèle DEDIEU (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Pierre DOAT (pouvoir à Claude JULIEN), Bruno CRUSEL (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Geneviève PEREZ), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Jean ESQUERRE (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2019

N° DEL2019_161 : APPROBATION DU CONTRAT GRAND SITE OCCITANIE "ALBI, LA VALLÉE DU TARN"

Pilote : Direction Générale des Services

Monsieur Bruno LAILHEUGUE, rapporteur,

La Région Occitanie a fait du développement touristique un axe fort de sa stratégie économique et de promotion territoriale. Ainsi le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs, validé en juin 2017, promeut en priorité 5 la structuration des destinations touristiques majeures en Occitanie et notamment l'organisation d'une offre d'excellence via la labellisation « Grand Site Occitanie ».

Le contrat Grand Site Occitanie « Albi, Vallée du Tarn » formalise l'engagement partenarial entre la Région, la ville d'Albi, l'agglomération du Grand Albigeois, le Département du Tarn, la communauté de communes des Monts d'Alban et Villefrancois, la communauté de communes Val 81, l'Office du Tourisme d'Albi et la commune d'Ambialet pour promouvoir le territoire de référence du contrat.

Il a vocation à être annexé au Contrat Territorial Occitanie du Grand Albigeois pour la période 2019-2021.

Le Grand Site Occitanie «Albi, Vallée du Tarn» est constitué de deux cœurs emblématiques :

- Albi, la Cité épiscopale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et le SPR qui l'entoure ;
- La presqu'île d'Ambialet, patrimoine naturel inscrit et labellisée Petite Cité de Caractère, suite à sa volonté de créer un périmètre des abords/SPR avec l'ABF.

Le périmètre d'influence est constitué de

- l'agglomération de l'Albigeois
- et la vallée du Tarn :
 - La communauté de communes de Val 81
 - La communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois

La stratégie touristique qui est proposée pour le développement du Grand Site Occitanie « Albi, Vallée du Tarn » repose sur les axes suivants :

1. Valoriser les filières patrimoniale et culturelle du Grand Site « Albi, Vallée du Tarn »
2. Structurer et qualifier une offre d'itinérance « Albi, Vallée du Tarn »
3. Développer et valoriser les produits et les savoir-faire locaux,
4. Construire et rendre visible la destination touristique « Albi, Vallée du Tarn »

Chacun de ces axes est décliné en mesures opérationnelles et en actions à mener sur les années couvertes par le contrat.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le contrat territorial Occitanie 2019-2021 du Grand Albigeois,

VU l'avis du Bureau communautaire du 1^{er} octobre 2019,

VU le projet de contrat Grand Site Occitanie « Albi, la vallée du Tarn »,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le contrat Grand Site Occitanie « Albi, la vallée du Tarn » ci – annexé,

AUTORISE madame la présidente à signer ledit contrat et à engager toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL